

4218

Réservé à la Société

Code Intermédiaire : \_\_\_\_\_

## ASSURANCE TOUS RISQUES INSTRUMENTS DE MUSIQUE proposition

Affaire nouvelle     Remplacement    Contrat N° \_\_\_\_\_    Sociétaire N° \_\_\_\_\_  
Date d'effet demandée \_\_\_\_\_    Echéance **1<sup>ER</sup> janvier**

PAIEMENT DE LA COTISATION     Annuel     Semestriel     Trimestriel par prélèvement     Mensuel par prélèvement (mini 10 €)

Mode de paiement     Prélèvement le 8 du mois     Par chèque bancaire

Droit d'adhésion MALJ : + 7 € (montant non dû si vous êtes déjà sociétaire).

### IDENTITÉ DU PROPOSANT

NOM, Prénom     M.     Mme     Mlle    \_\_\_\_\_  
PROFESSION    \_\_\_\_\_  
DATE DE NAISSANCE    \_\_\_\_\_    Nombre d'enfants    \_\_\_\_\_  
ADRESSE    \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL    \_\_\_\_\_    COMMUNE    \_\_\_\_\_  
TELEPHONE    \_\_\_\_\_    Adresse Mail    \_\_\_\_\_

### CARACTERISTIQUES DE L'INSTRUMENT DE MUSIQUE ASSURÉ

Désignation .....    Modèle .....    Marque .....  
Année .....    Montant de la garantie .....  
Agissant en qualité de :  
 Locataire  
 Propriétaire

### ANTECEDENTS

	Inc-Expl. Tempête	Vol	Dégâts des Eaux	Bris de Glaces	Resp. Civile
Nombre de sinistres déclarés durant les 2 dernières années ?					
Montant des dommages ?					

Le précédent contrat a-t-il été résilié par l'assureur ?     pour sinistre     pour non-paiement de prime     autre cause

Référence des autres contrats à la Mutuelle Alsace Lorraine .....

### DOMMAGES AUX BIENS

Capital assuré ( de 1 000 € à 15 000 €) .....€

Garantie en valeur :

- agréée (Joindre expertise)  
 déclarée

## COTISATION

Capital assuré : .....	€
Taux appliqué : .....	2 % T.T.C
COMPLEMENT DE COTISATION	+ 13,50 €
COTISATION ANNUELLE TOTALE (minimum de cotisation 40€ / an)	€
COTISATION FRACTIONNEE	€

## OBSERVATIONS

Le proposant certifie sincères la description et les déclarations qui précèdent. Toute réticence, omission, déclaration inexacte ou intentionnellement fausse est soumise, selon le cas, aux sanctions prévues aux articles L 113-8 et L113-9 du Code des Assurances.

Conformément à l'article L. 112-9 – I du code des assurances, toute personne physique qui fait l'objet d'un démarchage à son domicile, à sa résidence ou à son lieu de travail, même à sa demande et qui signe dans ce cadre une proposition d'assurance ou un contrat à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale ou professionnelle, a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec demande d'avis de réception pendant le délai de quatorze jours calendaires révolus à compter du jour de la conclusion du contrat, sans avoir à justifier de motifs ni à supporter de pénalités. Dans ce cas, vous devez adresser votre demande à la MUTUELLE ALSACE LORRAINE selon modèle de lettre qui suit : Je soussigné..... (nom, prénom) demeurant..... (adresse du souscripteur) déclare renoncer au contrat d'assurance n° ..... (inscrire le numéro) que j'ai souscrit le..... (date). Date.....  
Signature du souscripteur.

Signature du Collaborateur :

....., le .....  
Signature du Proposant

